

Jour de séance 34

le mercredi 2 mai 2012

10 h

Prière.

M. S. Graham (Kent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à réduire à 50 km/h la limite de vitesse sur le chemin Jardineville (route 505). (Pétition 81.)

L'hon. M^{me} Coulombe (Restigouche-la-Vallée) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition à l'appui à l'élevage de cerfs de Virginie au Nouveau-Brunswick. (Pétition 82.)

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Higgs :

32, Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Fraser, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 3 mai 2012, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motion 48, projet de loi 29 puis motion 45.

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. P. Robichaud, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que l'horaire de séance de la Chambre, le jeudi 3 mai 2012, soit le suivant :

de 14 h 30 à 19 h 30 ;
de 20 h 30 à 22 h ;

que les affaires émanant de l'opposition soient étudiées jusqu'à 19 h 30. (Motion 55.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches et du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. C. Landry.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart assume la présidence du comité.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. C. Landry.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart reprend la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry reprend la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. Urquhart, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2012-2013
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AQUACULTURE ET DES PÊCHES	
Services de gestion	4 183 000
Agriculture	27 393 000
Aquaculture et Pêches	7 407 000
Aide stratégique	1 000 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	39 930 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AQUACULTURE ET DES PÊCHES	
Entretien des marais	200 000

PRÊTS ET AVANCES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AQUACULTURE
ET DES PÊCHES

Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick	1 600 000
Programmes de prêts	9 500 000
Votés	11 100 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT Agriculture, Aquaculture et Pêches	1 100 000
---	-----------

AVANCES DE PETITE CAISSE Agriculture, Aquaculture et Pêches	24 000
--	--------

STOCKS Agriculture, Aquaculture et Pêches	2 000 000
--	-----------

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h 4.